



# DISTRICT DE FOOTBALL DORDOGNE - PÉRIGORD

## UN DISTRICT AU SERVICE DES CLUBS



## PROCÈS VERBAL - SAISON 2025/2026 COMMISSION SPORTIVE JEUNES MARDI 26 AOÛT 2025 - PV N°6

**PRESENTS** : Jean Marc LALET (Président), Nathalie VAN HEGHE, Adrian GAILLARD, Christophe GONIN

Réunion en présentiel au District pour la catégorie U11

*Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission départementale d'Appel dans un délai de 7 jours (à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée) par lettre recommandée ou courrier électronique à l'adresse ci-après : [secretariat@dordogne-perigord.fff.fr](mailto:secretariat@dordogne-perigord.fff.fr), le droit d'examen étant de 100 euros. Ce délai est réduit à 48 heures pour les matches de Coupes et Challenges.*

Les membres du pôle qui organise la catégorie U11 présentent le règlement des compétitions au président pour validation.

Quelques éléments de correction sont apportés par le président mais il félicite son équipe pour le travail réalisé et la qualité du document.

Il sera soumis au vote du comité directeur au prochain CODIR.

Prochaine réunion pour élaborer les poules le jeudi 4 septembre.